



pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Qu'est-ce que le programme pHARe

Le programme de lutte contre le harcèlement dans les établissements est fondé autour de 5 piliers :

1. Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
2. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
3. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
4. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
5. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté

L'équipe pHARe des lycées Jean Vigo

Les lycées Jean Vigo ont mis en place un programme de lutte contre le harcèlement. L'équipe pHARe est composée d'une équipe ressource formée: élèves ambassadeurs, conseillers d'éducation (CPE), professeurs et direction.

ALERTER AU PLUS VITE

Qui alerte?

- L'élève victime, un témoin, la famille, un élève ambassadeur pHARe ou un adulte de l'établissement.

Comment?

- Au sein de l'établissement: Auprès de la direction, du coordonnateur harcèlement, de l'équipe ressource, auprès d'un élève ambassadeur (boîte à maux à proximité de l'infirmerie) ou auprès de n'importe quel adulte.
- Via un canal de signalement extérieur à l'établissement: Vous pouvez appeler le numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes :

3018

nonauharcelement.education.gouv.fr